

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADEMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LP12002115

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Ingénierie intégrée pour la conception et la gestion des systèmes à énergie alternative

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette licence est portée par l'UFR « Sciences et techniques » en partenariat avec le lycée Guy de Maupassant de Fécamp. Localisée au Havre, elle bénéficie de la plate-forme technologique de Fécamp. Après deux années de démarrage à petits effectifs, la formation accueille aujourd'hui une vingtaine d'étudiants. Jusque-là ouverte seulement en formation initiale, cette spécialité est proposée depuis la rentrée 2010 en alternance (contrats de professionnalisation). Elle vise à former des technico-commerciaux en énergie renouvelable, gestion et traitement de l'énergie, des techniciens supérieurs en maintenance dans les énergies renouvelables, des chargés d'affaire, des animateur-conseiller en énergie renouvelable, des chargés de mission responsable des énergies renouvelables, des intégrateurs des nouvelles technologies de l'énergie.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	10 puis 22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	marginal
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	95 %

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

L'impression dominante qui ressort de la lecture du dossier est le flou : flou dans l'intitulé même du diplôme, le titre usuel de la licence étant différent de celui de la demande d'habilitation, flou dans les données statistiques, en particulier celles concernant l'insertion professionnelle des étudiants, flou dans la rédaction même où le déclaratif pourrait être utilement complété par des éléments plus concrets. Cela porte préjudice à une formation qui n'est pas dépourvue de qualités. Elle correspond d'abord à un secteur où la demande est forte et devrait le demeurer.

Une demande multiforme qui conduit à former à la fois des techniciens et des technico-commerciaux dans un domaine où les compétences transversales sont en effet essentielles. On pourrait s'interroger si cette double finalité ne pourrait pas être mieux servie par deux formations différentes. L'intérêt pour les énergies renouvelables et un marché de l'emploi porteur assurent une attractivité satisfaisante à cette formation.

Si l'on peut regretter la quasi-absence d'étudiants issus des licences générales, il faut néanmoins souligner les efforts (couronnés de succès) de l'équipe pédagogique en direction des étudiants d'IUT (Institut universitaire de technologie) pour diversifier un recrutement jusque-là très largement dominé par les titulaires d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur), en partenariat avec le lycée Guy de Maupassant y contribuant certainement. On peut cependant s'interroger sur l'efficacité du dispositif de mise à niveau devant assurer une bonne intégration d'étudiants venant d'horizons divers, élément important pour augmenter l'attractivité de la formation.

La formation peut s'appuyer sur un solide vivier de compétences : on soulignera ainsi le remarquable adossement « recherche » de cette formation et la possibilité d'utiliser une plate forme technologique parfaitement adaptée aux besoins. Le fonctionnement de la formation semble efficace au vu de l'excellent taux de réussite et de la bonne insertion des diplômés des deux premières promotions (de très petite taille). Malheureusement, nous ne disposons pas d'éléments concernant les deux promotions suivantes deux à trois fois plus nombreuses. Au-delà des enquêtes nationales à trente mois, un suivi régulier des diplômés (à 6 ou 12 mois) fait partie des impératifs incontournables de ce type de diplôme.

Si les intervenants professionnels sont largement présents au niveau des enseignements (le taux de 43 % étant néanmoins à minorer car on peut discuter du statut de certains intervenants), il apparaît des manques sur certains champs professionnels et surtout, l'intégration des professionnels dans le fonctionnement et le pilotage de la licence n'est pas perceptible. Le conseil de perfectionnement semble ainsi n'avoir qu'une existence formelle. Si la décision d'ouvrir la formation à l'alternance à la rentrée 2010 est une initiative intéressante, sa justification n'est pas clairement exposée et les modalités de mise en œuvre soulèvent quelques interrogations. La fiche d'auto-évaluation apporte des informations utiles (mais ce n'est pas son objet) et sa prise en compte n'est pas aisément perceptible.

- Points forts :

- Une formation en adéquation avec une forte demande de la part des employeurs.
- Un bon soutien par la recherche et sur une plate-forme technologique de qualité.
- La bonne insertion professionnelle des deux premières promotions.

- Points faibles :

- Le dossier est trop imprécis et incomplet.
- Le suivi de l'insertion professionnelle est insuffisant.
- Les professionnels ne sont pas suffisamment impliqués dans la formation.
- Une double finalité de la licence qui crée un certain flou sur les débouchés visés.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réunir le conseil de perfectionnement de manière régulière afin qu'il puisse vraiment piloter la formation. Il y a une absolue nécessité à mettre en place un véritable suivi des étudiants et d'associer plus fortement les professionnels au fonctionnement de la licence. Les modalités de l'alternance mériteraient au moins d'être mieux précisées et éventuellement, revues à l'occasion du retour d'expérience sur la première promotion.